Avisbat

Cet avis à la batellerie n° FR/2026/06513-1
modifie **l'avis** n° FR/2026/06513-0

Avis mis à jour

Mercredi 2 septembre 2026

AVIS À LA BATELLERIE
N° FR/2026/06513-1

Évènement

Article R-4311-1 du code des transports

Gestion de la ressource en eau

Localisation A

Canal du Midi

PK de début : 0.000
PK de fin : 257.400

Du 10/07/2026 à 08h00
Au 31/10/2026 à 19h30

Regroupement de bateaux

Localisation B

Canal de jonction (SO)

PK de début : 0.000
PK de fin : 5.000

Du 10/07/2026 à 08h00
Au 31/10/2026 à 19h30

Regroupement de bateaux

Localisation C

Canal de la Robine

PK de début : 0.000
PK de fin : 31.000

Du 10/07/2026 à 08h00
Au 31/10/2026 à 19h30

Regroupement de bateaux

Informations supplémentaires

Mesdames Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que conformément à l'arrêté préfectoral (DDTM-SAFEB-2026-009) la mise en place du regroupement des bateaux lors du passage aux écluses à compter du vendredi 10 juillet restera effective jusqu'au samedi 31 octobre 2026 sur l'ensemble du canal du Midi, du canal de jonction et du canal de la Robine. Ce dispositif peut générer un temps d'attente accru durant le franchissement des écluses. Les regroupements doivent être opérés dans un soucis d'économie de la ressource en eau.

Cette mesure est valable jusqu'à la prise d'un nouvel arrêté préfectoral.

Contacter le(s) service(s) concerné(s)

Service territorial Midi

04 67 11 81 30 STMidi.DT-Sud-Ouest@vnf.fr

Direction territoriale Sud-Ouest

05 61 36 24 24 dt.sudouest@vnf.fr

Service territorial Toulouse Haute-Garonne

05 62 15 11 91 STToulouseHG.DT-Sud-Ouest@vnf.fr